



FRANCE-LOISIRS et CHAPITRE UN MÊME ACTIONNAIRE

Comme 22 autres magasins Chapitre en France, la librairie-papeterie Chapitre de Tours vient de fermer ses portes. Ainsi que l'espace France-Loisirs qui s'y trouvait.

Les employés qui y travaillaient sont tous licenciés avec le minimum d'indemnités légales (par exemple : pour 4 ans d'ancienneté à peine 1 mois de salaire).

L'actionnaire ACTISSIA refuse aujourd'hui d'augmenter ces indemnités. France-Loisirs et le site Chapitre.com appartiennent à ACTISSIA.

ACTISSIA a généré 551 M € * de chiffre d'affaires en 2012. Ses salariés licenciés méritent des indemnités décentes.

Depuis 6 jours, les salariés occupent leur librairie de l'Heure Tranquille. Par cette action, ils exigent la mise en œuvre d'un plan social à la hauteur des enjeux, notamment en termes de formation et de reclassement afin que tous les salariés retrouvent au plus vite un emploi. L'objectif est également de protéger le stock des librairies contre l'ultime pillage des fossoyeurs capitalistes.

C'est NAJAFI, le fonds d'investissement américain, actionnaire du groupe ACTISSIA qui est responsable de ce désastre. Après avoir vidé les caisses des librairies, il doit mettre à disposition les fonds nécessaires à la sauvegarde de l'emploi.

Le gouvernement doit également prendre ses responsabilités et exiger de sérieuses garanties des employeurs. Accompagner le plan social ne suffit pas. Le ministère de la culture doit être au côté des salariés qui luttent.

La CGT considère que la culture, tout comme les hommes et femmes qui l'animent, méritent autre chose que cette mascarade libérale organisée par des apprentis sorciers avides des richesses créées par les salariés.

Nous vous demandons, clients ou adhérent, d'apporter votre soutien aux salariés en agissant envers la direction de France-Loisirs.

Contact direction France-Loisirs : www.franceloisirs.com/contact/contact.jsp

Contact CGT : ud37@cgt.fr

Le 14 février 2014